

Loire Vivante

infos

www.sosloirevivante.org

n° 55

06/2009

édit'eau

Rien qu'à Loire Vivante deux associations fêtent cette année leur 20^e anniversaire. L'année 1989 a du être « une bonne crue ».

Cette année 2009 : dans l'estuaire, c'est l'Etat et le Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire qui doivent annoncer un changement de stratégie de développement qui épargnerait les roselières et les vasières de Donges-Est. C'est très probablement la dernière verrue du Plan Loire qui va disparaître.

L'action déterminée de la Sauvegarde de la Loire Angevine, membre de Loire Vivante, qui organise un colloque le 13 juin prochain sur le thème « Qu'avons nous fait de nos 20 ans, sur la Loire ? » et la réussite de Loire Vivante Estuaire, structure créée par SOS Loire Vivante en 2007 en lien avec les associations locales et le soutien du WWF France et de la LPO permettent d'entrevoir aujourd'hui, la mise en place d'un programme de restauration de la Loire estuarienne entre Angers et la mer. Déjà, elles réfléchissent ensemble à leurs futures actions et à leur réorganisation.

Et encore en 2009, fort de ce succès, SOS Loire Vivante va étendre, à la Touraine, cette méthode de décentralisation qui gagne. Va donc être créée la Coordination Val de Loire et affluents « , pour assurer le lien et renforcer les actions des structures locales déjà en place, dès lors que nous aurons recruté une personne militante et motivée à ce poste.

A la Source, toujours en 2009, se prépare un beau cadeau dans cette année d'anniversaire, une solution pourrait être enfin trouvée concernant l'avenir des terrains de l'EPL à Serre de la Fare.

Après que le Conseil général de Haute Loire ait refusé d'en disposer pour l'euro symbolique, des nouveaux scénarios se présentent. L'Établissement Public Loire pourrait garder la maîtrise foncière et déléguer la gestion sous la forme d'une convention ou d'un bail long terme à une structure mixte à créer (collectivités + associations). Les quelques 430 ha de terrains dans la Haute Vallée de la Loire deviendraient alors le noyau dur du futur espace Biosphère – UNESCO, ce que nous demandons précisément dans notre pétition.

Signez là et diffusez là !

SOS Loire Vivante et le WWF France n'excluent pas de lancer une souscription massive pour donner plus de poids au projet.

Le bilan 1989 – 2009 est plus que positif. Il manque plus que l'arasement de « Poutès » !

Roberto Epple,

Président de SOS Loire Vivante – ERN France

Poutès : une évolution dans le bon sens

Le barrage de Poutès a vu sa concession prendre fin le 31 décembre 2007. Depuis cette date et à ce jour, il produit toujours de l'hydroélectricité sans autorisation sous un régime spécial appelé « concession glissante ». Depuis juillet 2008, le Ministère de l'Ecologie souhaite englober une décision concernant l'avenir de Poutès dans son plan de relance sur l'hydroélectricité. Ce plan prévoit plus 10% (7 Twh) de production hydroélectrique, sans qu'en soit vérifiée au préalable la compatibilité avec l'état écologique de nos cours d'eau et les engagements européens de la France en (suite P2)

20^e anniversaire : Le programme du 4 – 12 Juillet 2009

Samedi 4 juillet, à Colempce, (Chadron, 43),

18h : Grand concert en bord de rivière, avec

- MMB Brass Band (Fanfare electro),
- Sentinel (Reggae : Hip hop)
- The Mighty Sparrows (Trad Irlandais),
- Papa Gato (Salsa latin) et le chansonnier militant • Georges Valentin,
- 10 €, Camping possible à 2 km

Dimanche 5 Juillet, plage Pont de Chadron (ex site occupé)

- 13h Pique-nique au bord de la Loire avec produits régionaux sur la (Contribution 5 €, boissons non inclus)
- 14h30 Prise de parole de différentes personnalités sur l'avenir de la Haute vallée de la Loire et la mise en place d'une Réserve Biosphère UNESCO
- 15h Arrivée du transport de « l'eau détournée » en provenance de l'Ardèche
- 15h30 Ballade commentée au site restauré de l'ex barrage de Fatou (démantelé)
- 18h Soirée conviviale (accordéon, grillade..), installation du campement des marcheurs « Le Puy – Source de la Loire)

Lundi 6 Juillet – dimanche 12 juillet

Marche « Le Puy – Source de la Loire), Départ du Centre ville du Puy, 15 km par jour, accompagnée par des ânes, animations, inscription obligatoire, nombre limité, prise en charge complète (nourriture, camping, transport personnes et bagages, guides etc), la participation est payante, participation partielle 1 jour ou plus possible, Navette chaque jour à partir du Puy, demandez le programme spécial et le formulaire d'inscription.

« concours photo » nos 20 ans !

Envoyez nous vos photos, vidéos, poèmes, dessins !

Les meilleurs seront exposés durant « les Ponots Graphies » au Puy en octobre prochain.

Cette exposition va ensuite voyager le long de la Loire et une grande partie de vos oeuvres sera présentée sur le futur site Web « La mémoire de Loire Vivante ».

Les copyrights seront strictement respectés !

Voici les différentes catégories pour concourir :

• La lutte et les actions (jusqu'à aujourd'hui)

• Portraits des militants

• Paysages et Biodiversités de la Loire et de ses affluents

• Divers et autres luttes pour des fleuves vivants en France ou ailleurs

Merci de nous envoyer vos oeuvres avant le 5 aout 2009 à l'adresse de l'association ou par courriel. Nous acceptons tous les formats (papier, négatif-photos, fichiers numériques...).

Si vous nous envoyez des originaux, merci de l'indiquer, nous nous engageons à vous les retourner

D'avance MERCI.

SOS Loire Vivante-ERN France

8 Rue Crozatier

43000 Le Puy en Velay

Tel : 04 71 05 57 88

sosloirevivante@rivernet.org

Directeur de publication :

Roberto Epple

Coordination : Claire Dutrillaux

Comité de rédaction : Comité de

rédaction : Christophe Dougé,

Claire Dutrillaux, Roberto Epple,

Gregory Jovignot, Maxime

Romeyer, Cécile Simonet.

Imprimé à l'encre végétale sur

papier 100% recyclé

Prix : 3 €

Abonnement : 12 €



SOS Loire Vivante



LOIRE VIVANTE

ERN
European Rivers
Network

Loire Vivante



Ensemble du Bassin

Rivières d'Images et Fleuves de Mots aux Ponts de Cé

Ce sont des classes de la maternelle au collège de tout le bassin de la Loire, qui ont travaillé cette l'année sur le thème : La Loire coule entre ses grèves de sable et ses îles. Pour mémoire, Rivières d'Images et Fleuves de Mots est un projet pédagogique cofinancé par le Plan Loire, qui s'adresse à toutes les classes du bassin de la Loire. Il invite les jeunes ligériens à découvrir de façon ludique le fleuve Loire et ses affluents, à comprendre leur appartenance au bassin versant et à en faire une restitution artistique sous forme de poème et de peinture. Elle a déjà touché plus de 12 000 jeunes depuis sa 1^{ère} édition.

L'exposition des œuvres de cette édition sera réalisée dans le cadre des « Vingt ans de la Sauvegarde de la Loire Angevine ».

L'association, membre du Comité Loire Vivante, œuvre pour la protection de la Loire et de ses affluents dans la région d'Angers. Cette manifestation se déroulera aux Ponts de Cé (département 49).

« Mainoligériennes » et « Mainoligériens », vous êtes invités à découvrir les œuvres des enfants dès le lundi 8 juin après midi, et ce jusqu'au samedi 13 juin inclus, dans le magnifique parc d'une maison de l'usine Canelle, en front de Loire.

Plus de précisions sur :

www.rivernet.org/educ/rifm/rivima_f.htm
ou demander maxime romeyer
au 04 71 05 57 88

Poutès : une évolution dans le bon sens (suite)

(suite de la P1) matière d'Energie (objectif de « trois fois 20 » : réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport au niveau de 1990, amélioration de 20 % en matière d'efficacité énergétique et part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie augmentée à 20 % d'ici à 2020).

Afin de pouvoir débattre de ce plan de relance de l'hydroélectricité, M Borloo a annoncé la mise en chantier d'une convention entre EDF et micro centraliers, les représentants des Maires de Montagne et les associations (WWF, UICN, FNE, Féd. Nationale pour la Pêche en France, SOS Loire Vivante – ERN France, Fondation Nicolas Hulot, TOS,) pour placer cette relance dans un cadre partagé.

Le projet de convention initial affiche clairement la nécessité d'un développement compatible avec les objectifs européens de restauration des rivières et de la qualité de l'eau. Cependant, si celui-ci présente des avancées, il propose également une mesure inquiétante pour nos cours d'eau : le développement des microcentrales. La création de centaines de microcentrales (jusque dans les zones Natura 2000, parfois vierges de tout aménagement) aurait un impact important sur la qualité hydro-écologique des rivières, les empêchant d'atteindre le bon état requis pour 2015. La morphologie - et donc principalement les barrages - représente déjà l'un des obstacles majeurs pour l'atteinte de cet objectif. Les efforts importants actuellement entrepris risquent d'être anéantis si les rivières sont par ailleurs couvertes de microcentrales.

Au cours des cinq réunions de la table ronde qui ont suivi, les associations ont, malgré tout cherché une issue qui serait acceptée par les divers acteurs. Elles ont proposé de nombreux amendements au texte de la convention, dont deux très importants :

Inclure dans le texte, le démantèlement de trois grands barrages : Vézins et La Roche qui boit sur la Sélune (Manche) ainsi que Poutès sur l'Allier (Haute Loire).

Réduire l'objectif de production de 7 TWh à 3 TWh. Il peut être atteint par le sur-équipement et ou l'optimisation du parc existant. Les microcentrales ne permettront de toutes façons pas de réduire les gaz à effet de serre puisque, fonctionnant au fil de l'eau, elles ne répondent pas aux pointes de consommation. Au maximum, elles représenteront moins de 1% de la production. On se demande donc pourquoi il est impérieux de détruire nos rivières pour produire si peu et sans efficacité sur la réduction des gaz à effet de serre.

Au vue des avancées, il semble, aujourd'hui, possible d'arriver à un compromis, notamment en incluant une alternative pour remplacer la production de Poutès. Cette solution innovante a été faite par EDF. Elle prévoit le démantèlement du barrage et la construction d'une prise d'eau sous la forme d'un seuil (type pneumatique gonflable) de 1 m 65 de hauteur, à 300 m en amont de l'actuel barrage haut de 18 m. Cette prise d'eau alimenterait la galerie existante qui mène l'eau à Monistrol d'Allier. Ce projet permettrait, avec des aménagements supplémentaires sur les deux barrages situés sur la Lance du sud,

Big Jump 2009 : dernière étape avant le grand Big Jump 2010



Cette année encore, le Big Jump a lieu un peu partout en Europe, le 12 juillet prochain à 15H. Depuis 2005, de nombreux organisateurs se sont montrés intéressés et ont participé à cette fête, pour l'amélioration de la qualité des eaux. En 2010, ce sera un grand Big Jump, qui marquera une étape importante avant celui de 2015, pour l'atteinte du bon état des eaux prévue par l'Europe (Directive Cadre sur l'Eau).

SOS Loire Vivante- ERN France se fait le relais, en France, du Big Jump et vous accompagne dans l'organisation de votre événement. N'hésitez pas à nous contacter au 04 71 05 57 88 ou claire.dutrillaux@rivernet.org

Plus d'infos :
www.bigjump.org

A propos de la baignade en eau douce, thème fédérateur du Big Jump, la « 1^{ère} rencontre nationale sur la gestion des baignades en eau douce » aura lieu à Cahors, les 24 et 25 juin 2009. Nous nous réjouissons de cette démarche et de la prise en compte par les collectivités du retour des hommes dans les rivières.

le maintien de 80-90 % de la production actuelle et donc aussi des montants des taxes à percevoir par les collectivités locales.

Dernières nouvelles : le Ministre vient de confier à un scientifique international la mission de faire la synthèse des études sur l'effacement du barrage de Poutès et de formuler un avis pour le 23 juin. Une décision politique pourrait ensuite intervenir.

Rappelons que les 8 et 9 mai dernier au Puy, l'ensemble des associations ont rappelé, pour la survie du Saumon Atlantique, l'urgence de voir Poutès détruit !

Extension portuaire dans l'estuaire de la Loire : on se rapproche de la décision finale....de ne plus le faire à DONGES-EST.

Aucune décision officielle n'a été rendue à ce jour mais les informations qui ont émergé dans la presse à propos du projet stratégique du nouveau Grand Port Maritime Nantes-Saint-Nazaire penchent pour un abandon du projet portuaire des 2600 m de quais et des 150 ha à aménager sur les dernières vasières et roselières de l'estuaire de la Loire.

La Cour Administrative d'Appel de Nantes devrait rendre son jugement sur l'Arrêté d'autorisation de travaux dans les tous prochains jours.

Va-t-on enfin assister à un changement de politique portuaire ?

Un nouvel estuaire pour demain ?

Il y a tout juste vingt ans, l'émergence de Loire Vivante, union des forces associatives et citoyennes, a ouvert la voie d'une nouvelle approche de la gestion du fleuve, « vivre avec le fleuve..... et non contre lui ». Ce sera la fin du « tout-barrage » avec le succès que l'on connaît.

Le Plan Loire Grandeur Nature de 1994 avait donné un cadre d'intervention pour le haut bassin. Pour l'Estuaire, la situation est restée bloquée depuis 15 ans avec le maintien des projets d'extension portuaires à Donges-Est.

La réforme portuaire engagée depuis juillet 2008, l'évolution vers un Grand Port Maritime (GPM) et la mise à plat des choix de développement permettent aujourd'hui de dessiner les enjeux économiques de demain vers le transport des containers avec des bateaux à fort tirant d'eau. L'avenir du GPM de Nantes-Saint-Nazaire est donc vers la mer et non dans le fond d'un estuaire.

Ainsi, pour son intérêt et celui de l'estuaire, le GPM devrait tout prochainement renoncer à son projet d'extension portuaire de Donges-Est et se réorienter vers une optimisation de ses capacités d'accueil de navires à l'aval entre Montoir et Saint-Nazaire.

La situation est perturbée par un contexte social difficile à propos du transfert du personnel de manutention et une grève illimitée.

Les tous prochains mois seront cruciaux pour l'estuaire. Nous restons vigilants car outre l'application du projet stratégique portuaire - avec des industriels qui auront

à prendre en compte qu'ils sont dans un espace naturel fragile - nous avons à poursuivre :

- la restauration des sites qui ont été inutilement remblayés il y a 30 ans (Donges-Est, le Carnet, l'île de Bilho,...), lieux où aucun projet industriel ou portuaire n'a vu le jour ;

- la réparation des déséquilibres causés par la chenalisation, entre Saint-Nazaire et les Ponts-de Cé, pour recouvrer les fonctionnalités écologiques attendues par tous les ligériens ;

- la protection et de la gestion des espaces naturels en amont de St Brévin sur la rive sud de l'estuaire et de Donges sur la rive nord. Une réserve naturelle nationale serait l'outil adapté ;

- le maintien d'une agriculture, d'une pêche et d'une chasse respectueuses des ressources et des milieux naturels ;

- la promotion d'un éco-tourisme culturel et environnemental.

Pollution de mars 2008 : TOTAL est mis en examen grâce à l'action juridique des associations

Suite à la pollution causée par une fuite à la raffinerie de Donges le 16 mars 2008, SOS Loire Vivante – ERN France avec les associations Bretagne Vivante, LPO Loire-Atlantique et Eau et Rivières de Bretagne ont porté plainte et se sont constituées partie civile.

La rencontre initiée par la juge d'instruction du Tribunal de Saint-Nazaire en charge de cette affaire avec les parties civiles a permis de faire le point sur le dossier et d'apprendre que TOTAL a été mis en examen le 12 mars 2009. Si la procédure suit son cours normal, un procès pourrait se tenir au cours de l'année 2010.

Le 23 octobre 2008, une autre fuite a été constatée lors du remplissage d'un navire, plusieurs m³ de fuel de propulsion ont à nouveau été déversés dans l'estuaire. Sans être de l'ampleur de celle du printemps dernier, c'est une pollution de plus. Un événement qui vient renforcer notre idée d'une mise en place d'une mesure de protection forte de l'estuaire.

Un représentant associatif au CA du GIP Loire Estuaire

Nos associations (SOS Loire Vivante – ERN France, la LPO Loire-Atlantique et Bretagne Vivante – SEPNEB), regroupées au sein de la Coordination Loire Vivante Estuaire ont désigné Christophe Dougé (actuellement délégué de SOS Loire Vivante et Coordinateur de Loire Vivante Estuaire) pour les représenter au sein du Conseil d'Administration du GIP Loire Estuaire. Son rôle sera consultatif et d'observation, les associations n'étant des structures financeurs du GIP à la différence des autres membres. Nous partageons l'idée qu'une telle nomination va contribuer à l'amélioration de la gouvernance de la Loire et de son estuaire.

Pour plus d'informations sur notre action dans l'estuaire :

www.sosloirevivante.org rubrique
« Estuaire, Loire aval »

Un sentier des oiseaux de la Haute Vallée de la Loire

Le conseil général de la Haute Loire réalise en partenariat avec SOS Loire Vivante – ERN France et la LPO Auvergne un sentier d'interprétation des oiseaux de la Haute Vallée de la Loire sur le site de Bonnefont – site classé Natura 2000 au titre de la directive européenne Oiseaux. Avec un départ et l'arrivée à St Martin de Fugères, ce sentier sera ponctué de supports informatifs originaux pour expliquer la richesse ornithologique de ce site. Vous devriez pouvoir les découvrir fin 2010.

RadiEAU : écoutez l'eau pour mieux la préserver !

Les émissions de radio réalisées par SOS Loire Vivante-ERN France sont écoutables sur une vingtaine de radios locales (liste disponible sur :

www.sosloirevivante.org
rubrique radiEAU) et sont
également téléchargeables à
tout moment !

Brèves

Brèves

L'exposition itinérante de la Haute Vallée de la Loire et de ses gorges

L'exposition, composée de 10 panneaux, nous fait voyager à travers les magnifiques paysages de la Haute Vallée de la Loire et de ses gorges (Source de la Loire – Aurec). On y découvre les richesses écologiques et culturelles de ce site reconnu d'intérêt écologique (Natura 2000) et le projet de valorisation en cours (Biosphère UNESCO). Chaque panneau (220cmX100cm) est autoportant et s'installe en 2 minutes. Cette exposition a été réalisée par SOS Loire Vivante – ERN France en partenariat technique avec la LPO et le WWF et un co-financement du Conseil Général de la Haute Loire. Si vous voulez l'exposer sur votre commune, contactez nous au 04.71.05.57.88.

Un aperçu de l'expo est disponible sur notre site Internet : www.sosloirevivante.org

EcEAUnomie : économiser l'eau toujours et pour longtemps !

Le projet sur les économies d'eau continue son cours. En avril 2009, au Mans, nous avons présenté ce projet à des élus et des spécialistes, lors d'une journée technique organisée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Courant 2009, en Haute Loire, notre équipe poursuit son information auprès de la population sur les moyens d'économiser l'eau au moyen du stand Inf'Eau. En 2010, le stand Inf'EAU sera mis à la disposition des associations intéressées qui sont invitées à nous contacter dès à présent !

Un Poste Loire Vivante à pouvoir en Touraine.

Si vous êtes passionné(e) par une Loire vivante. Vous avez le dynamisme et l'envie militante d'assurer la coordination des associations qui sont engagées à la préservation de la Loire et de ses affluents en Touraine, contactez nous à

sosloirevivante@rivernet.org
ou 04 71 05 57 88

Encore plus de bruit dans la Haute Vallée de la Loire

Après la déferlante des quads et des motos, un développement touristique motorisé de plus est en train de menacer la tranquillité de la Haute Vallée de la Loire. Aussi éphémère que non durable, le survol en hélico est maintenant possible, en plein cœur de « La Loire sauvage ». Comment mieux déranger les espèces remarquables et les habitants de ce site inscrit dans le réseau européen Natura 2000 et candidat au label « Man and Biosphere » de l'UNESCO ? Rappelons que de nombreux oiseaux (Chevallier guignette, Hibou Grand-Duc...) y nichent du fait du calme et des milieux exceptionnels sauvegardés. SOS Loire Vivante- ERN France s'étonne et s'indigne que cela ait lieu, malgré les objectifs affichés par notre département de favoriser un « tourisme vert ». L'association est en pour-parler avec l'entreprise et les services de l'état.

Travaux de restauration au Mas de Bonnefont

Ce Mas acheté collectivement comme symbole de la reconquête de la Vallée qui devait être noyée par le barrage de Serre de la Fare, a été restauré avec l'aide de nombreux bénévoles au début des années 90. Après les épisodes pluvieux de cet automne, une poutre porteuse s'était affaissée. C'est chose réparée, puisque de nouveaux bénévoles ont mis la main à l'ouvrage. Pour ceux d'entre vous qui désire connaître ce splendide lieu, sachez que la marche prévue cet été en juillet y fera étape. Sinon, vous pouvez également solliciter l'association pour y passer quelques jours. Contactez nous !

Plus d'info sur www.sosloirevivante.org rubrique Mas de Bonnefont

ALERTE !

Un nouveau Chambonchard en projet !

Un nouveau projet de barrage est en cours dans la région de Montluçon-Commentry, sur un gros ruisseau du nom de La Chaux, affluent de l'Oeil. Selon ses promoteurs, ce nouvel ouvrage qui noierait 43 ha, pour une capacité de retenue de 3,95 Mm³, aurait presque toutes les fonctions d'un grand barrage : il est censé répondre aux besoins en eau potable et industrielle (« besoins exagérés, en particulier pour l'industrie » selon la fédération Nature Allier), permettre le soutien d'étiage (un

euphémisme pour ne pas dire « dilution de la pollution ») ainsi que la production hydro-électrique (avec des aménagements supplémentaires coûteux et retour sur investissement dans 40 ans !). De plus, aucune évaluation de l'impact du projet n'est actuellement menée, malgré les objectifs de « bon état écologique » des cours d'eau et les espèces migratrices locales ... on croit rêver : où est passé le respect de la législation et de la Directive Cadre sur l'Eau ?

Bulletin d'adhésion / Abonnement

Nom et prénom :

N° d'adhérent :

Adresse :

.....

Courriel :

Adhésion 20€

Adhésion (chômeur étudiant...) 10€

Adhésion + abonnement 30€

Je souhaite m'abonner SOS Loire Vivante Infos version papier 12€

Je souhaite recevoir la version gratuite informatique de SOS Loire Vivante Infos

Don :

J'ai besoin d'un reçu fiscal du montant du don que j'ai fait à l'association (Je joins une enveloppe timbrée à mon adresse)

Date

Signature

Merci de votre soutien et de votre fidélité

Chèque et bulletin à adresser à :

SOS Loire Vivante - 8, rue Crozatier - 43000 Le Puy-en-Velay